

BON DE COMMANDE DEMANDE CERTIFICATION

Client n°



Le présent bon de commande et les éléments demandés ont pour objectif pour QUALICLIMAFROID de prendre connaissance des détails de votre demande.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, annexer au présent dossier les éléments qui vous sembleraient nécessaires à la bonne compréhension de votre demande.

La liste des activités de certification, réalisées sous accréditation COFRAC*, avec mention de la date du référentiel des Certifications Qualiclima-Qualifroid en vigueur est disponible sur demande. Vous pouvez également la consulter sur le site internet de QUALICLIMAFROID.

COFRAC* : Accréditation N°5-0585 certification de produits et de services, portée disponible sur www.cofrac.fr

Ce dossier est à retourner à :

QUALICLIMAFROID
Département Qualiclima & Qualifroid
63 Bis Rue de Wattignies
75012 PARIS
ou par email : qualiclima.qualifroid@qcf-qualiclimafroid.com

Pour toute question complémentaire, contactez-nous au 01.44.83.68.23

Cadre réservé à Qualiclimafroid
Date de réception de la demande :/...../.....

BON DE COMMANDE DEMANDE CERTIFICATION

1) VOTRE DEMANDE

Type :

Certification	Choix
QUALICLIMA	☐
QUALIFROID	☐

INFORMATIONS SUR LE DEMANDEUR

Représentant légal			
Raison sociale			
Adresse 1			
Adresse 2			
Code postal		Ville	
Téléphone		Mobile	
Email			
Site web			
SIRET (14 chiffres)			

BON DE COMMANDE DEMANDE CERTIFICATION

INFORMATION SUR LE CONTACT CERTIFICATION

Nom et Prénom			
Qualité			
Téléphone		Mobile	
Email			

INFORMATION SUR LE CONTACT FACTURATION

Adresse			
Code postal		Ville	
Téléphone		Email	

INFORMATION ACTIVITES ET CHIFFRES D'AFFAIRES

Activités principales	
Activités connexes et annexes	
Certification(s) et date obtention	

Chiffres d'Affaires	En K€
Chiffres d'affaires dernier exercice clos en k€	

Répartition du Chiffre d'Affaires en pourcentage de l'année en cours

Froid : _____ % Climatisation : _____ %
Autres activités : _____ %

BON DE COMMANDE DEMANDE CERTIFICATION

EFFECTIFS

Répartition de l'effectif	20..	20..
Nombre total de salariés toutes activités confondues		
Nombre de salariés pour l'activité FROID		
Nombre de salariés pour l'activité CLIMATISATION		
Nombre de salariés pour toutes activités connexes et/ou annexes		

BON DE COMMANDE DEMANDE CERTIFICATION

Les tarifs incluent la délivrance ou le renouvellement de votre/vos certification(s) avec une offre globale sur 3 ans intégrant les prestations suivantes :

- Traitement de votre dossier administratif,
- Audit sur site (frais de déplacement inclus),
- Présentation de votre dossier à l'instance de décisions,
- Délivrance de votre/vos certificat(s),
- Gestion de votre/vos certification (s) sur 3 années avec 2 suivis annuels obligatoires,
- Accès à l'espace eQCF.qualiclimafroid.com,
- Kit (outils de valorisation de votre/vos certification(s))

Chiffre d'affaires année N-1	Catégorie	QUALICLIMA OU QUALIFROID	QUALICLIMA ET QUALIFROID
		Montant total pour 3 ans	Montant total pour 3 ans
≤ à 1 000 k€	1	☐ 2 200 € HT	☐ 2 500 € HT
> à 1 000 k€ et ≤ à 2 000 k€	2	☐ 2 900 € HT	☐ 3 600 € HT
> à 2 000 k€ et ≤ à 4 000 k€	3	☐ 3 500 € HT	☐ 4 300 € HT
> à 4 000 k€ et ≤ à 6 000 k€	4	☐ 4 100 € HT	☐ 5 100 € HT
> à 6 000 k€ et ≤ à 10 000 k€	5	☐ 4 500 € HT	☐ 5 700 € HT
> à 10 000 k€ et ≤ à 15 000 k€	6	☐ 4 900 € HT	☐ 6 300 € HT
> à 15 000 k€	7	☐ 5 300 € HT	☐ 7 000 € HT
Audit complémentaire pour les catégories 1 à 3		☐ 900 € HT	☐ 1 000 € HT
Audit complémentaire pour les catégories 4 à 7		☐ 1 300 € HT	☐ 1 500 € HT

TVA en vigueur de 20% sauf en Martinique, Guadeloupe et à la Réunion (8,5%)

Le règlement de votre certification est réalisé de la façon suivante :

- 50% à la commande
- 50% après audit de l'entreprise

Je soussigné(e),, agissant en qualité de certifie l'exactitude des informations ci-dessus et m'engage à respecter le Référentiel de certification en vigueur et les règles de l'art de la profession.

Date :

Signature et cachet de l'entreprise :

ANNEXE 1 – DOCUMENTS A FOURNIR

Documents	Etat
Le présent dossier de demande et ses annexes complétées et signées	☐
Un K-BIS de moins de 6 mois ou inscription à la Chambre des métiers	☐
Attestation de régularité fiscale* (de l'année en cours)	☐
Attestation de vigilance URSSAF* (datant de moins de 6 mois)	☐
Attestation d'assurance en Responsabilité Civile de l'année* (en cours de validité)	☐
Attestation d'assurance en Responsabilité Décennale de l'année sauf dans le cas d'équipements autonomes de réfrigération sans installation fixée au bâtiment portant sur l'activité objet de l'activité certifiée (en cours de validité) et sauf dans le cas d'une demande ne portant que sur le domaine D*.	☐
Les Conditions Générales de Services paraphées, complétées et signées	☐
Règlement par chèque	☐
Règlement par virement	☐

* Qualiclimafroid se réserve le droit de vous demander à nouveau ces documents au moment de la délivrance du certificat

Informations relatives aux annexes 2

(au moins 3 dernières installations pour QUALICLIMA et au moins 3 dernières installations pour QUALIFROID représentatives des critères de certification demandés)

Les installations présentées dans les fiches référence ci-après doivent être datées de moins de 3 ans (ou moins de 5 ans pour une 1^{ère} demande)

Les dates prises en compte sont :

- Pour les domaines d'intervention A, B et C* : la date du PV de mise en service
- Pour le domaine d'intervention D* : la date du contrat de maintenance et/ou de son renouvellement (pas d'exigence sur la date de mise en service des équipements)

L'auditeur se réserve le droit de choisir une autre installation. La visite d'installation peut être organisée sur une autre installation similaire à celles présentées en annexe 2.

Un sondage de satisfaction sera transmis aux contacts mentionnés. Le résultat de ce sondage sera pris en compte lors de la décision de certification.

Domaine d'intervention : voir page suivante*

ANNEXE 2 – FICHES REFERENCE

FICHE REFERENCE QUALICLIMA N°1

INSTALLATION		UTILISATEUR DE L'INSTALLATION	
Type d'installation :		Nom de la société et ville :	
Description :		Contact :	
Date de mise en service ou du contrat de maintenance :		E-mail :	

DESP	☐ Les exigences de la DESP ne s'appliquent pas aux travaux réalisés
	☐ Les travaux ont été réalisés sous la responsabilité de l'exploitant
	☐ Les travaux réalisés sont un ensemble CE

Domaine d'Intervention		Choix
A	Etude/Conception – Montage/Installation/Mise en service – Maintenance/Exploitation	☐
B	Etude/Conception	☐
C	Montage/Installation/Mise en service	☐
D	Maintenance/Exploitation	☐

Critères de certification QUALICLIMA :

Critères de l'installation		Choix
CA – EQUIPEMENT DE TRAITEMENT DE L'AIR		

CA100	Equipement de traitement d'air avec débit : $Q_v \leq 3\,000\text{ m}^3/\text{h}$	☐
CA101	Equipement de traitement d'air avec débit : $3\,000 > Q_v \leq 10\,000\text{ m}^3/\text{h}$	☐
CA102	Equipement de traitement d'air avec débit : $Q_v > 10\,000\text{ m}^3/\text{h}$	☐

Clim - EQUIPEMENT DE CLIMATISATION		
Clim200	Installations de puissance frigorifique : $Q_o \leq 12\text{ kW}$	☐
Clim201	Installations de puissance frigorifique : $12\text{ kW} > Q_o \leq 100\text{ kW}$	☐
Clim202	Installations de puissance frigorifique : $100\text{ kW} > Q_o \leq 400\text{ kW}$	☐
Clim203	Installations de puissance frigorifique $Q_o > 400\text{ kW}$	☐
Indice A2L si fluide A2L utilisé	☐	Indice A2/A3 si fluide A2 ou A3 utilisé ☐
		Indice CO2 si fluide CO2 utilisé ☐

PAC A-E/A - POMPES A CHALEUR DISTRIBUTION PAR AIR		
PAC300	PAC Air/Air ou PAC Eau/Air de puissance calorifique $Q_k \leq 12\text{ kW}$	☐
PAC301	PAC Air/Air ou PAC Eau/Air de puissance calorifique $12\text{ kW} > Q_k \leq 100\text{ kW}$	☐
PAC302	PAC Air/Air ou PAC Eau/Air de puissance calorifique $Q_k \geq 100\text{ kW}$	☐
Indice A2L si fluide A2L utilisé	☐	Indice A2/A3 si fluide A2 ou A3 utilisé ☐
		Indice CO2 si fluide CO2 utilisé ☐

PAC A-E/E - POMPES A CHALEUR DISTRIBUTION PAR EAU		
PAC400	PAC Air/Eau ou PAC Eau/Eau de puissance calorifique $Q_k \leq 12\text{ kW}$	☐
PAC401	PAC Air/Eau ou PAC Eau/Eau de puissance calorifique $12\text{ kW} > Q_k \leq 100\text{ kW}$	☐
PAC402	PAC Air/Eau ou PAC Eau/Eau de puissance calorifique $Q_k \geq 100\text{ kW}$	☐
Indice A2L si fluide A2L utilisé	☐	Indice A2/A3 si fluide A2 ou A3 utilisé ☐
		Indice CO2 si fluide CO2 utilisé ☐

Techniques Particulières		Choix	Techniques Particulières		Choix
ASP	Application Spécifique Process	☐	FC1	Fluides Caloporteurs : liaisons simples	☐
T°	Précision Température +/- 1K	☐	FC2	Fluides Caloporteurs : liaisons complexes	☐
HR	Précision Hygrométrie +/- 5%	☐	SP1	Salles Propres : Classe ISO > 5	☐
EE1	Efficacité Energétique : Mise en place de CEE	☐	SP2	Salles Propres : Classe ISO ≤ 5	☐
EE2	Efficacité Energétique : Mise en place de CPE	☐			

ANNEXE 2 – FICHES REFERENCE

FICHE REFERENCE QUALICLIMA N°2

INSTALLATION		UTILISATEUR DE L'INSTALLATION	
Type d'installation :		Nom de la société et ville :	
Description :		Contact :	
Date de mise en service ou du contrat de maintenance :		E-mail :	

DESP	☐ Les exigences de la DESP ne s'appliquent pas aux travaux réalisés
	☐ Les travaux ont été réalisés sous la responsabilité de l'exploitant
	☐ Les travaux réalisés sont un ensemble CE

Domaine d'Intervention		Choix
A	Etude/Conception – Montage/Installation/Mise en service – Maintenance/Exploitation	☐
B	Etude/Conception	☐
C	Montage/Installation/Mise en service	☐
D	Maintenance/Exploitation	☐

Critères de certification QUALICLIMA :

Critères de l'installation		Choix
CA – EQUIPEMENT DE TRAITEMENT DE L'AIR		

CA100	Equipement de traitement d'air avec débit : $Q_v \leq 3\,000\text{ m}^3/\text{h}$	☐
CA101	Equipement de traitement d'air avec débit : $3\,000 > Q_v \leq 10\,000\text{ m}^3/\text{h}$	☐
CA102	Equipement de traitement d'air avec débit : $Q_v > 10\,000\text{ m}^3/\text{h}$	☐

Clim - EQUIPEMENT DE CLIMATISATION		
Clim200	Installations de puissance frigorifique : $Q_o \leq 12\text{ kW}$	☐
Clim201	Installations de puissance frigorifique : $12\text{ kW} > Q_o \leq 100\text{ kW}$	☐
Clim202	Installations de puissance frigorifique : $100\text{ kW} > Q_o \leq 400\text{ kW}$	☐
Clim203	Installations de puissance frigorifique $Q_o > 400\text{ kW}$	☐
Indice A2L si fluide A2L utilisé	☐	Indice A2/A3 si fluide A2 ou A3 utilisé ☐ Indice CO2 si fluide CO2 utilisé ☐

PAC A-E/A - POMPES A CHALEUR DISTRIBUTION PAR AIR		
PAC300	PAC Air/Air ou PAC Eau/Air de puissance calorifique $Q_k \leq 12\text{ kW}$	☐
PAC301	PAC Air/Air ou PAC Eau/Air de puissance calorifique $12\text{ kW} > Q_k \leq 100\text{ kW}$	☐
PAC302	PAC Air/Air ou PAC Eau/Air de puissance calorifique $Q_k \geq 100\text{ kW}$	☐
Indice A2L si fluide A2L utilisé	☐	Indice A2/A3 si fluide A2 ou A3 utilisé ☐ Indice CO2 si fluide CO2 utilisé ☐

PAC A-E/E - POMPES A CHALEUR DISTRIBUTION PAR EAU		
PAC400	PAC Air/Eau ou PAC Eau/Eau de puissance calorifique $Q_k \leq 12\text{ kW}$	☐
PAC401	PAC Air/Eau ou PAC Eau/Eau de puissance calorifique $12\text{ kW} > Q_k \leq 100\text{ kW}$	☐
PAC402	PAC Air/Eau ou PAC Eau/Eau de puissance calorifique $Q_k \geq 100\text{ kW}$	☐
Indice A2L si fluide A2L utilisé	☐	Indice A2/A3 si fluide A2 ou A3 utilisé ☐ Indice CO2 si fluide CO2 utilisé ☐

Techniques Particulières		Choix	Techniques Particulières		Choix
ASP	Application Spécifique Process	☐	FC1	Fluides Caloporteurs : liaisons simples	☐
T°	Précision Température +/- 1K	☐	FC2	Fluides Caloporteurs : liaisons complexes	☐
HR	Précision Hygrométrie +/- 5%	☐	SP1	Salles Propres : Classe ISO > 5	☐
EE1	Efficacité Energétique : Mise en place de CEE	☐	SP2	Salles Propres : Classe ISO ≤ 5	☐
EE2	Efficacité Energétique : Mise en place de CPE	☐			

ANNEXE 2 – FICHES REFERENCE

FICHE REFERENCE QUALICLIMA N°3

INSTALLATION		UTILISATEUR DE L'INSTALLATION	
Type d'installation :		Nom de la société et ville :	
Description :		Contact :	
Date de mise en service ou du contrat de maintenance :		E-mail :	

DESP	☐ Les exigences de la DESP ne s'appliquent pas aux travaux réalisés
	☐ Les travaux ont été réalisés sous la responsabilité de l'exploitant
	☐ Les travaux réalisés sont un ensemble CE

Domaine d'Intervention		Choix
A	Etude/Conception – Montage/Installation/Mise en service – Maintenance/Exploitation	☐
B	Etude/Conception	☐
C	Montage/Installation/Mise en service	☐
D	Maintenance/Exploitation	☐

Critères de certification QUALICLIMA :

Critères de l'installation				Choix	
CA – EQUIPEMENT DE TRAITEMENT DE L'AIR					
CA100	Equipement de traitement d'air avec débit : $Q_v \leq 3\,000\text{ m}^3/\text{h}$			☐	
CA101	Equipement de traitement d'air avec débit : $3\,000 > Q_v \leq 10\,000\text{ m}^3/\text{h}$			☐	
CA102	Equipement de traitement d'air avec débit : $Q_v > 10\,000\text{ m}^3/\text{h}$			☐	
Clim - EQUIPEMENT DE CLIMATISATION					
Clim200	Installations de puissance frigorifique : $Q_o \leq 12\text{ kW}$			☐	
Clim201	Installations de puissance frigorifique : $12\text{ kW} > Q_o \leq 100\text{ kW}$			☐	
Clim202	Installations de puissance frigorifique : $100\text{ kW} > Q_o \leq 400\text{ kW}$			☐	
Clim203	Installations de puissance frigorifique $Q_o > 400\text{ kW}$			☐	
Indice A2L si fluide A2L utilisé		☐	Indice A2/A3 si fluide A2 ou A3 utilisé	☐	
			Indice CO2 si fluide CO2 utilisé	☐	
PAC A-E/A - POMPES A CHALEUR DISTRIBUTION PAR AIR					
PAC300	PAC Air/Air ou PAC Eau/Air de puissance calorifique $Q_k \leq 12\text{ kW}$			☐	
PAC301	PAC Air/Air ou PAC Eau/Air de puissance calorifique $12\text{ kW} > Q_k \leq 100\text{ kW}$			☐	
PAC302	PAC Air/Air ou PAC Eau/Air de puissance calorifique $Q_k \geq 100\text{ kW}$			☐	
Indice A2L si fluide A2L utilisé		☐	Indice A2/A3 si fluide A2 ou A3 utilisé	☐	
			Indice CO2 si fluide CO2 utilisé	☐	
PAC A-E/E - POMPES A CHALEUR DISTRIBUTION PAR EAU					
PAC400	PAC Air/Eau ou PAC Eau/Eau de puissance calorifique $Q_k \leq 12\text{ kW}$			☐	
PAC401	PAC Air/Eau ou PAC Eau/Eau de puissance calorifique $12\text{ kW} > Q_k \leq 100\text{ kW}$			☐	
PAC402	PAC Air/Eau ou PAC Eau/Eau de puissance calorifique $Q_k \geq 100\text{ kW}$			☐	
Indice A2L si fluide A2L utilisé		☐	Indice A2/A3 si fluide A2 ou A3 utilisé	☐	
			Indice CO2 si fluide CO2 utilisé	☐	
Techniques Particulières		Choix	Techniques Particulières	Choix	
ASP	Application Spécifique Process	☐	FC1	Fluides Caloporteurs : liaisons simples	☐
T°	Précision Température +/- 1K	☐	FC2	Fluides Caloporteurs : liaisons complexes	☐
HR	Précision Hygrométrie +/- 5%	☐	SP1	Salles Propres : Classe ISO > 5	☐
EE1	Efficacité Energétique : Mise en place de CEE	☐	SP2	Salles Propres : Classe ISO ≤ 5	☐
EE2	Efficacité Energétique : Mise en place de CPE	☐			

ANNEXE 2 – FICHES REFERENCE

FICHE REFERENCE QUALIFROID N°1

INSTALLATION		UTILISATEUR DE L'INSTALLATION	
Type d'installation :		Nom de la société et ville :	
Description :		Contact :	
Date de mise en service ou du contrat de maintenance :		E-mail :	

DESP	☐ Les exigences de la DESP ne s'appliquent pas aux travaux réalisés
	☐ Les travaux ont été réalisés sous la responsabilité de l'exploitant
	☐ Les travaux réalisés sont un ensemble CE

Domaine d'Intervention		Choix
A	Etude/Conception – Montage/Installation/Mise en service – Maintenance/Exploitation	☐
B	Etude/Conception	☐
C	Montage/Installation/Mise en service	☐
D	Maintenance/Exploitation	☐

Critères de certification QUALIFROID :

Critères de l'installation		Choix
G1.1- Fluides frigorigènes du Groupe 1 : R717 (NH₃)		
G1.100	Installation de puissance frigorifique : $Q_o \leq 50$ kW	☐
G1.101	Installation de puissance frigorifique : $50 \text{ kW} < Q_o \leq 500$ kW	☐
G1.102	Installation de puissance frigorifique : $Q_o > 500$ kW	☐
+ 150	Avec indice (+150) si plus de 150 kg de R717	☐
G1.2- Fluides frigorigènes du Groupe 1 : Inflammables (A2 ou A3)		
G1.200	Installation de puissance frigorifique : $Q_o \leq 10$ kW	☐
G1.201	Installation de puissance frigorifique (Q_o) : $10 \text{ kW} < Q_o \leq 50$ kW	☐
G1.202	Installation de puissance frigorifique : $Q_o > 50$ kW	☐
Indice A2L si fluide A2L utilisé	☐	Indice A2/A3 si fluide A2 ou A3 utilisé
G2.1- Fluides frigorigènes du Groupe 2 : HFC		
G2.100	Installation de puissance frigorifique : $Q_o \leq 10$ kW	☐
G2.101	Installation de puissance frigorifique : $10 \text{ kW} < Q_o \leq 100$ kW	☐
G2.102	Installation de puissance frigorifique : $Q_o > 100$ kW	☐
Indice Mo si installation monoposte	☐	Indice Mu si installation multipostes
G2.2- Fluides frigorigènes du Groupe 2 : R744 (CO₂)		
G2.200	Installation de puissance frigorifique : $Q_o \leq 10$ kW	☐
G2.201	Installation de puissance frigorifique : $10 \text{ kW} < Q_o \leq 100$ kW	☐
G2.202	Installation de puissance frigorifique : $Q_o > 100$ kW	☐
S si installation subcritique	☐	T si installation transcritique
Techniques Particulières	Choix	Techniques Particulières
CSPF	Construction Spécifique de Production Frigorifique	☐
EE2	Efficacité Energétique : Mise en place de CPE	☐
T°	Précision Température +/- 1K	☐
FF1	Fluides Frigoporteurs du Groupe 1	☐
HR	Précision Hygrométrie +/- 5%	☐
FF2	Fluides Frigoporteurs du Groupe 2	☐
EE1	Efficacité Energétique : Mise en place de CEE	☐
TBT	Très Basse Température inférieure à – 60° C	☐

ANNEXE 2 – FICHES REFERENCE

FICHE REFERENCE QUALIFROID N°2

INSTALLATION		UTILISATEUR DE L'INSTALLATION	
Type d'installation :		Nom de la société et ville :	
Description :		Contact :	
Date de mise en service ou du contrat de maintenance :		E-mail :	

DESP	☐ Les exigences de la DESP ne s'appliquent pas aux travaux réalisés
	☐ Les travaux ont été réalisés sous la responsabilité de l'exploitant
	☐ Les travaux réalisés sont un ensemble CE

Domaine d'Intervention		Choix
A	Etude/Conception – Montage/Installation/Mise en service – Maintenance/Exploitation	☐
B	Etude/Conception	☐
C	Montage/Installation/Mise en service	☐
D	Maintenance/Exploitation	☐

Critères de certification QUALIFROID :

Critères de l'installation				Choix	
G1.1- Fluides frigorigènes du Groupe 1 : R717 (NH ₃)					
G1.100	Installation de puissance frigorifique : Qo ≤ 50 kW			☐	
G1.101	Installation de puissance frigorifique : 50 kW < Qo ≤ 500 kW			☐	
G1.102	Installation de puissance frigorifique : Qo > 500 kW			☐	
+ 150	Avec indice (+150) si plus de 150 kg de R717			☐	
G1.2- Fluides frigorigènes du Groupe 1 : Inflammables (A2 ou A3)					
G1.200	Installation de puissance frigorifique : Qo ≤ 10 kW			☐	
G1.201	Installation de puissance frigorifique (Qo) : 10 kW < Qo ≤ 50 kW			☐	
G1.202	Installation de puissance frigorifique : Qo > 50 kW			☐	
Indice A2L si fluide A2L utilisé		☐	Indice A2/A3 si fluide A2 ou A3 utilisé		
G2.1- Fluides frigorigènes du Groupe 2 : HFC					
G2.100	Installation de puissance frigorifique : Qo ≤ 10 kW			☐	
G2.101	Installation de puissance frigorifique : 10 kW < Qo ≤ 100 kW			☐	
G2.102	Installation de puissance frigorifique : Qo > 100 kW			☐	
Indice Mo si installation monoposte		☐	Indice Mu si installation multipostes		
G2.2- Fluides frigorigènes du Groupe 2 : R744 (CO ₂)					
G2.200	Installation de puissance frigorifique : Qo ≤ 10 kW			☐	
G2.201	Installation de puissance frigorifique : 10 kW < Qo ≤ 100 kW			☐	
G2.202	Installation de puissance frigorifique : Qo > 100 kW			☐	
S si installation subcritique		☐	T si installation transcritique		
Techniques Particulières		Choix	Techniques Particulières		Choix
CSPF	Construction Spécifique de Production Frigorifique	☐	EE2	Efficacité Energétique : Mise en place de CPE	☐
T°	Précision Température +/- 1K	☐	FF1	Fluides Frigoporteurs du Groupe 1	☐
HR	Précision Hygrométrie +/- 5%	☐	FF2	Fluides Frigoporteurs du Groupe 2	☐
EE1	Efficacité Energétique : Mise en place de CEE	☐	TBT	Très Basse Température inférieure à – 60° C	☐

ANNEXE 2 – FICHES REFERENCE

FICHE REFERENCE QUALIFROID N°3

INSTALLATION		UTILISATEUR DE L'INSTALLATION	
Type d'installation :		Nom de la société et ville :	
Description :		Contact :	
Date de mise en service ou du contrat de maintenance :		E-mail :	

DESP	☐ Les exigences de la DESP ne s'appliquent pas aux travaux réalisés
	☐ Les travaux ont été réalisés sous la responsabilité de l'exploitant
	☐ Les travaux réalisés sont un ensemble CE

Domaine d'Intervention		Choix
A	Etude/Conception – Montage/Installation/Mise en service – Maintenance/Exploitation	☐
B	Etude/Conception	☐
C	Montage/Installation/Mise en service	☐
D	Maintenance/Exploitation	☐

Critères de certification QUALIFROID :

Critères de l'installation				Choix	
G1.1- Fluides frigorigènes du Groupe 1 : R717 (NH ₃)					
G1.100	Installation de puissance frigorifique : Qo ≤ 50 kW			☐	
G1.101	Installation de puissance frigorifique : 50 kW < Qo ≤ 500 kW			☐	
G1.102	Installation de puissance frigorifique : Qo > 500 kW			☐	
+ 150	Avec indice (+150) si plus de 150 kg de R717			☐	
G1.2- Fluides frigorigènes du Groupe 1 : Inflammables (A2 ou A3)					
G1.200	Installation de puissance frigorifique : Qo ≤ 10 kW			☐	
G1.201	Installation de puissance frigorifique (Qo) : 10 kW < Qo ≤ 50 kW			☐	
G1.202	Installation de puissance frigorifique : Qo > 50 kW			☐	
Indice A2L si fluide A2L utilisé		☐	Indice A2/A3 si fluide A2 ou A3 utilisé		
G2.1- Fluides frigorigènes du Groupe 2 : HFC					
G2.100	Installation de puissance frigorifique : Qo ≤ 10 kW			☐	
G2.101	Installation de puissance frigorifique : 10 kW < Qo ≤ 100 kW			☐	
G2.102	Installation de puissance frigorifique : Qo > 100 kW			☐	
Indice Mo si installation monoposte		☐	Indice Mu si installation multipostes		
G2.2- Fluides frigorigènes du Groupe 2 : R744 (CO ₂)					
G2.200	Installation de puissance frigorifique : Qo ≤ 10 kW			☐	
G2.201	Installation de puissance frigorifique : 10 kW < Qo ≤ 100 kW			☐	
G2.202	Installation de puissance frigorifique : Qo > 100 kW			☐	
S si installation subcritique		☐	T si installation transcritique		
Techniques Particulières		Choix	Techniques Particulières		Choix
CSPF	Construction Spécifique de Production Frigorifique	☐	EE2	Efficacité Energétique : Mise en place de CPE	☐
T°	Précision Température +/- 1K	☐	FF1	Fluides Frigoporteurs du Groupe 1	☐
HR	Précision Hygrométrie +/- 5%	☐	FF2	Fluides Frigoporteurs du Groupe 2	☐
EE1	Efficacité Energétique : Mise en place de CEE	☐	TBT	Très Basse Température inférieure à – 60° C	☐